

A travers les sociétés féminines

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **10 (1922)**

Heft 142

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-257396>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

tages scientifiques de cette spécialité sont multiples. L'ophtalmologie réalise en effet des progrès incessants. Tout récemment encore, de nouvelles recherches sont venues donner à cette science des moyens d'observation nouveaux. Jusqu'alors, nous pouvions déjà voir l'organe visuel jusque dans ses membranes profondes, mais, maintenant, nous pouvons l'examiner à un grossissement que seul peut donner le microscope, et cela sans aucune souffrance, sans aucun inconvénient pour le malade. Nous voyons de cette façon les détails des différents tissus de l'œil, grossis jusqu'à plus de cent fois, et vous imaginez facilement de quelles ressources peuvent nous être ces moyens d'examen si perfectionnés pour l'établissement d'un diagnostic précis et basé sur des données tout-à-fait scientifiques. L'oculiste a donc l'avantage, que ne possèdent pas toujours ses confrères voués à d'autres spécialités, de pouvoir ne pas se contenter de diagnostics de probabilité et de faire, dans la plupart des cas, des diagnostics certains. Il peut même bien souvent, de par cet avantage, venir en aide à son collègue occupé de médecine générale ou d'affections nerveuses et permettre, par les lésions oculaires reconnues, de fixer un diagnostic jusqu'alors incertain.

C'est donc une profession qui procure de profondes satisfactions morales et scientifiques. Mais, c'est une profession aussi qui crée, pour celui qui l'a choisie, des devoirs multiples. D'abord l'oculiste, de qui dépend la vue de son malade, sans laquelle (comme je l'entends dire bien souvent) la vie n'est plus désirable, a le devoir de ne pas entreprendre la clientèle avant d'avoir fait tout son possible pour s'être perfectionné dans sa spécialité autant que le lui permet l'état actuel de nos connaissances. Ensuite, une fois établi et lancé dans la vie pratique, l'oculiste doit se tenir constamment au courant des progrès de sa science, afin de pouvoir faire bénéficier ses malades des découvertes les plus récentes et, comme l'ophtalmologie présente l'avantage d'être en progrès incessants, l'oculiste doit se livrer à un travail incessant aussi pour que rien ne lui échappe des progrès ainsi réalisés et auxquels il devra même s'efforcer de contribuer par des recherches scientifiques personnelles.

Il faut en venir maintenant à la question importante pour nous de savoir si les femmes doivent ou non choisir cette profession.

(A suivre).

Dr L. GOURFEIN-WELT.



Association Nationale Suisse
pour le Suffrage féminin

Nouvelles des Sections.

VAUD. — La série de nos mercredis suffragistes s'est terminée par un succès. L'annonce de la conférence sur les intendantes d'usine, de M^{lle} G. Vautier, qui en est une, avait fait accourir la foule. On était curieux de voir et d'entendre, car on savait que M^{lle} Vautier, pour mieux exercer sa profession, avait eu le courage de vivre quelques mois de la vie des ouvrières. Simplement, d'une voix tout unie, mais avec un humour charmant, elle nous a raconté ses expériences diverses. Elle a travaillé à Paris et à Genève, dans les munitions, dans la robinetterie, dans une fabrique d'autos. Et, en nous expliquant les duretés du métier, la fatigue d'un travail machinal trop longtemps soutenu, les moyens de l'alléger, elle nous a démontré l'utilité de la surintendante. Nommée par le patron pour s'occuper de la santé et du bien-être des ouvrières, elle doit s'efforcer de gagner leur confiance et d'arriver à exercer sur elles une influence bienfaisante. Il faut pour cela beaucoup de bonté, de tact et de patience. Tous les pays avancés ont adopté la surintendante d'usine; espérons qu'en Suisse les patrons suivront le mouvement. — Après la conférence, on se mit à s'informer, à discuter des choses entendues. De question en question, de réplique en duplique, la conversation dévia. On entendit M^{lle} Friedli déclarer, aux applaudissements de la compagnie, son attachement à sa profession d'intendante, pour fatigante qu'elle soit. Et

M. Murét suivit, qui se félicita de la sienne propre... L'élan était donné, il y eut un joyeux brouhaha de voix: chacun, hautement ou discrètement, témoignait des joies de son travail. Jamais on ne vit assemblée de gens plus heureux de leur sort! Fr. M.-B.

INTERLAKEN. — C'est devant la moitié en tout cas des membres de notre Société réunie en Assemblée générale annuelle que M^{me} Itten, secrétaire de notre Comité, a présenté un rapport fort intéressant sur l'activité de notre Union Féministe pendant ce dernier exercice. La tentative faite de réunir régulièrement nos membres en séances mensuelles a donné de si bons résultats, que nous reprendrons ce système l'hiver prochain. Les sujets traités dans ces Assemblées ont été les suivants: *Le Congrès féminin de Berne; L'assurance-maladie et les femmes; Là où les femmes votent*, cette dernière causerie faite par notre présidente centrale, M^{lle} Gourd. D'autre part, nous avons organisé trois conférences publiques; ainsi le Bureau International du Travail nous a délégué une de ses fonctionnaires, M^{lle} Mundt, qui nous a mises au courant de l'organisation de ce grand Bureau international. Une autre fois, Dr Good, de Munsingen, est venu parler devant environ deux cents personnes de questions psychologiques, et M. le professeur Häberlin a produit une impression durable par sa conférence: *Les tâches de l'éducation*. On le voit, il est impossible pour une Société de petite localité comme la nôtre de ne traiter qu'exclusivement des sujets de propagande suffragiste comme cela est le cas dans les grands centres, et notre but tend essentiellement à éveiller l'intérêt des femmes en dehors de leurs préoccupations exclusivement ménagères, et à les mettre au courant des problèmes qui occupent et préoccupent notre époque. — Ce printemps, pour gagner de nouveaux adhérents, nous avons envoyé une centaine de circulaires, qui nous ont valu une vingtaine de nouveaux membres. — Après ce rapport, notre trésorière, M^{lle} Wärrth, a présenté le compte-rendu financier, puis la présidente, M^{lle} Strub, a fait une conférence sur ce sujet: *Pourquoi les femmes suisses sont-elles généralement si indifférentes au suffrage féminin?* — Notre programme d'activité pour 1922-23 comprend une nouveauté, soit un cours de droit pour lequel nous espérons obtenir le concours d'un spécialiste. — En juin, nous projetons une excursion en commun, dont le but sera la visite de la grande Ecole d'agriculture et d'économie domestique de Schwand, et du « Aeschbachheim » à Munsingen. Puisse ainsi notre Association continuer à prospérer et à fournir de bon travail. E. St.

*** A travers les Sociétés Féminines ***

Genève. — *Union des Femmes.* — Si les derniers numéros du *Mouvement* n'ont pas enregistré de nos nouvelles, ce n'est pas que que nous soyons restées oisives, bien au contraire! mais notre activité s'est surtout concentrée dans les travaux et les démarches du Comité, et s'est moins manifestée par des conférences ou des réunions, l'empressement des membres de l'Union à répondre à notre appel laissant parfois bien à désirer! Il y a eu cependant un joli public pour entendre, au thé de membres du 4 mai, le récit si vivant et charmant que fit M^{me} Chapuisat de son récent voyage en Tchéco-Slovaquie, et justement parce qu'elle dut être contremandée à la suite d'un empêchement survenu au conférencier, la séance sur la littérature immorale que devait donner M. de Mestral, avec introduction de M^{me} Gourd, rassembla de nombreux auditeurs désappointés! Bien du monde aussi à l'Assemblée générale de printemps, qui entendit le rapport annuel du Comité sur son activité, celui de la Bibliothèque, de la Section de couture, et les impressions de voyage de M^{lle} Gourd sur Sienna. L'Assemblée procéda également à l'élection du Comité, à qui a été confiée sans aucun changement la gestion de l'Union pour une nouvelle période de deux ans: M^{lle} Meyer, présidente; M^{me} Chapuisat, M^{lle} Gourd, M^{mes} Masset, Kather et Mathil, et M^{lle} Volz. — Durant ces dernières semaines, le Comité s'est passablement occupé des questions de moralité publique (sages-femmes, cinéma, littérature immorale) qu'impose de plus en plus à son attention la présidence du Cartel d'hygiène sociale. Il a également dressé une liste de femmes désireuses d'exercer sur la jeunesse abandonnée une saine influence morale, et a déjà fourni deux curatrices à la Chambre pénale de l'enfance, une tutrice à la Chambre des Tutelles, et travaillé à la formation d'une sorte de patronage demandé par le directeur des Cours professionnels et ménagers obligatoires. D'autres questions comme celle des salaires dans la couture sont encore à son ordre du jour pour le mois de juin. — L'Ouvroir traverse de nouveau une période financière difficile, ayant occupé simultanément ce printemps près de 100 chômeuses, ce qui représente le payement d'environ 500 francs de salaires par semaine, et cela avec une subvention officielle fort maigre. Heureusement que la bonne volonté du Corps enseignant féminin, de celui des écoles primaires surtout, constitue le plus précieux des appuis, mais il lui faut se résigner, pour réaliser le stock accumulé malgré plusieurs ventes et commandes, à procéder à deux grandes liquidations à moitié prix, fixée l'une au mardi 23 mai autour de la fontaine de Saint-Gervais, l'autre au vendredi 26 au marché de Plainpalais. Souhaitons-leur le même succès que précédemment. E. Gd.

A. P. E. L. — Cette jeune Association professionnelle de l'Enseignement libre, fondée en 1920 à la suite d'une enquête sur les salaires, a à sa tête un comité ardent à sauvegarder les intérêts des professeurs privés. Ce n'est pas trop pour parer à la crise pénible que traverse l'enseignement libre. — En 1921, ce comité de neuf membres a fait

Femmes! soyez modernes!

L'emploi de machines pour les travaux du ménage vous économisera un temps précieux que vous pourrez consacrer à vos occupations intellectuelles. Commencez par faire l'acquisition du DÉPOUSSIÉREUR ÉLECTRIQUE



qui remplace les balais de crin et de coton, les plumeaux, les torchons avec lesquels on ne fait que déplacer la poussière. Le ROYAL par sa puissante aspiration n'en laisse aucune trace même dans les coins les plus inaccessibles. Il nettoie à fond non seulement les tapis, tentures, meubles, mais aussi toutes les surfaces lisses, telles que parquets, linoléums, même le ciment.

Son maniement est extraordinairement simple et facile.

Il est robuste et léger.

La dépense d'électricité équivaut à celle d'une lampe ordinaire.

Nombreuses références.

Ecrivez AUJOURD'HUI ou téléphonez au Stand 70 03 et nous ferons une démonstration de l'appareil chez vous, sans aucun engagement de votre part.

AGENCE AMÉRICAINE
17, Boulevard Helvétique, 17 ... Genève

adopter, imprimer, distribuer les statuts définitifs, puis s'est assuré la sympathie de personnes connues du grand public qui ont formé un comité d'honneur. Il a organisé un service de propagande, par la publication et la diffusion d'un manifeste avec circulaire explicative. Des factures, portant en marge les usages qui établissent les droits des maîtres vis-à-vis de leurs employeurs (usage déjà en vigueur chez les artistes musiciens) ont été imprimées, ainsi que des listes contenant les noms de tous les professeurs de l'A. P. E. L., répartis, suivant leurs branches d'enseignement, sous 35 rubriques. Dans ces listes, le Comité ne présente au public que des professeurs éprouvés, admis dans l'Association sur le vu de pièces, de certificats ou de réponses justificatives au questionnaire d'entrée. Elles ont été distribuées — par les soins de membres de bonne volonté — dans les hôtels, pensions, homes, magasins, et sont annoncées par un écriteau et par des entrefilets de journaux. — Le Comité prévoit une Agence de placement, réalisée depuis lors à l'Institut J.-J. Rousseau, aux soins de Mlle Faller. L'Association compte actuellement: 68 membres actifs (22 messieurs, 46 dames, un membre passif et sept membres honoraires), soit 19 professeurs d'enseignement élémentaire et 37 professeurs de langues modernes, 10 professeurs de langues anciennes, 6 de sciences naturelles et mathématiques, 6 de commerce, 14 d'enseignement universitaire, 3 de diction, 13 de musique, 9 professeurs d'art, 1 de travaux manuels et 6 spécialistes (orthophonie, rééducation physique et psychique). Ces listes, qui paraissent trois ou quatre fois par an, constituent pour les professeurs la réclame la plus sérieuse et en même temps la moins onéreuse, car chaque membre ne paye que 12 francs par an et peut s'acquitter par versements trimestriels. — Il est à désirer que les professeurs privés ne restent pas isolés, mais qu'ils se joignent à leurs confrères de l'A. P. E. L., et avec la petite pierre que chacun apportera, on pourra construire l'édifice qui abritera le grand nombre.
E. B.

ENTREPRISE GÉNÉRALE DU BATIMENT

Charles NOGARÈDE

Entrepreneur

61, Chemin des Sports - GENÈVE

TÉLÉPHONE: Mont-Blanc 64-97

Spécialité de logements hygiéniques et économiques ... Etudes et Devis sur demande

CONSTRUCTION

RÉPARATIONS

Terrassements - Bétons - Maçonnerie - Gypserie - Peinture
Papiers peints

"LA CLEF" LAUSANNE

26, rue de Bourg

RESTAURANT SANS ALCOOL 1^{er} ÉTAGE

MIXTE : : : : : :

RESTAURANT FÉMININ 2^e ÉTAGE

POUR DAMES : : : : : :

Ces 2 restaurants situés au centre de la ville servent à prix modérés bons repas et pâtisseries, dîners et thé (dépôt gratuit de paquets)

S. O. C.

Société de l'Ouvroir Coopératif LAUSANNE

MANUFACTURE DE VÊTEMENTS
ET SOUS-VÊTEMENTS TRICOTÉS
en LAINE, SOIE ARTIFICIELLE, etc.

BAS, CHAUSSETTES, JAQUETTES, etc.

MAGASINS DE VENTE:

GENÈVE, Rue du Marché, 40. || BALE, Freiestrasse, 105.

LAUSANNE, Rue de Bourg, 26. || ZÜRICH, Sihlstrasse, 3.

NEUCHÂTEL, Faub. de l'Hôpital, 19

GENÈVE. — IMPRIMERIE PAUL RICHTER, RUE D'ALFRED-VINCENT, 10

HUILE ET SAVONS DE PROVENCE

Marchandise de toute première qualité - Huiles d'Olives
Huile Rufisque extra - Savons de Marseille garantis purs

Mme R. de SIEBENTHAL

1, Rue du Belvédère, 1 ... Genève

seule représentante pour la Suisse de la
Maison L. Montchal, de Salon

Demandez nos échantillons et nos prix